



IMAGINE

UNE SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE
ÉGALITÉ ET FRATERNITÉ
NE SONT PAS DE VAINS MOTS
IMAGINE UNE VRAIE RETRAITE SOLIDAIRE



<https://usrcgt66.reference-syndicale.fr/>

EXCLUSIF - UN PLACEMENT GRATUIT ET SÉCURISÉ POUR PROFITER DE SA RETRAITE : BLOQUER LA RÉFORME

UN PEU D'HISTOIRE, POURQUOI LA RETRAITE PAR RÉPARTITION ET PAR QUI ?

Instaurée en 1945, à la sortie de la guerre, alors que la France était exsangue, elle a été mise en place en même temps que la Sécurité Sociale sous la houlette du Ministre du Travail de l'époque, le communiste Ambroise Croizat. Elle avait pour but de protéger les salariés qui décédaient avant la retraite ou peu de temps après. L'âge de départ était de 65 ans.

En 1982, avec l'arrivée de la Gauche au pouvoir, la retraite à 60 ans est instaurée. Dès lors, le patronat et les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de faire un retour vers le passé. En 1991 va voir les premières attaques contre le régime des retraites avec le Livre Blanc de Michel Rocard. C'est la voie et va servir de base aux cycles des réformes qui vont se succéder : 1993, réforme Balladur. 2003, réforme Fillon. 2010, réforme Woerth. 2014, réforme Touraine. Et toutes vont repousser l'âge de départ et à baisser le niveau des retraites. Aujourd'hui ils tiennent le même discours : « Travailler plus longtemps pour sauver les retraites ».

ILS NOUS DISENT : « LES CAISSES DE RETRAITE SONT EN DÉFICIT »

FAUX.

Aujourd'hui il y a plus de 155 milliards à disposition dans les caisses de retraite. De plus le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) prévoit un excédent dans les années 2045 et avant, le régime de retraite serait en équilibre.

CE DISCOURS EST TENU SOUS LE PRÉTEXTE QU'AUJOURD'HUI NOUS VIVONS PLUS LONGTEMPS.

FAUX.

Il est vrai que jusqu'au début des années 2000, l'espérance de vie dans notre pays a légèrement progressé mais le constat est fait que depuis 2 décennies l'espérance de vie a reculé et que ce phénomène va se poursuivre.

42 RÉGIMES DE RETRAITES

FAUX

Ce chiffre de 42 correspond à l'intégralité des ORGANISMES (régimes spéciaux, complémentaires généraux grossièrement amalgamés). Ils sont en réalité au nombre de 10 et concernent 3 DES RETRAITÉS, ET BEAUCOUP MOINS ENCORE DANS LE FUTUR.

Et on se garde bien sûr de préciser que ces régimes ont été créés sur demande d'un patronat hostile à l'avenement d'un régime universel contaminé par les avantages acquis dans quelques professions !

LE DÉCALAGE DE L'ÂGE LÉGAL À 65 ANS PERMET DÉJÀ DE RÉDUIRE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DE "RETROUVER L'ÉQUILIBRE"

FAUX

Navigation à courte vue : il améliore la situation en faisant baisser la contribution des entreprises, mais Les économies réalisées diminuent au fil du temps, une bonne partie étant annulée par l'augmentation des dépenses pour d'autres secteurs de la protection sociale (chômage) ; plus de population sur le marché du travail, c'est plus de concurrence entre travailleurs, donc baisse des salaires, donc baisse des cotisations, des impôts, de la consommation, par ricochet, de l'activité économique.

ALORS POURQUOI ALLONGER L'ÂGE DE DÉPART ET LA DURÉE DES COTISATIONS ?

Il ne s'agit plus, pour le gouvernement et le patronat, de maintenir les dépenses mais de démanteler la Sécurité Sociale au travers de sa branche « Retraite ». En mettant en place ce nouveau régime de retraite, le gouvernement assurerait ainsi la diminution des dépenses et assurerait des retraites plus courtes. C'est le ministre de l'Économie qui annonçait dernièrement faire une économie de 8 milliards. VRAIMENT ET POUR OFFRIR DES CADEAUX A QUI ?

A LA CGT, NOUS AVONS DES PROPOSITIONS :

Réduire le chômage par la création d'emploi (dans l'industrie, dans la santé, le médico-social, les services et le commerce)
Réduire le temps de travail à 32 h
Rétablir les cotisations sociales pour les employeurs
Augmenter les salaires, SMIC minimum à 2000 € brut
Égalité des salaires entre les femmes et les hommes
Augmenter les pensions avec une pension minimum taux plein, à 2000 € brut

COMBATTRE CETTE RÉFORME, C'EST REFUSER UN RECUL DE SOCIÉTÉ, QUE LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT VEULENT NOUS IMPOSER.

70 % DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS SONT CONTRE L'ALLONGEMENT DE LA RETRAITE ET DE LA DURÉE DE TRAVAIL.

ESPÉRANCE DE VIE
EN BONNE SANTÉ
EN FRANCE
64,4 ANS POUR
LES FEMMES 62,4
ANS POUR LES
HOMMES

Les Français ne peuvent pas travailler plus longtemps

- Parce que les seniors sont déjà évincés du marché du travail
- Parce que les entreprises ne veulent plus d'eux
- Parce que leur boulot n'a plus de sens
- Parce qu'ils n'ont pas été suffisamment formés
- Parce qu'ils n'ont pas confiance dans l'avenir



union syndicale retraités cgt66



@usrcgt66

Union Syndicale des Retraités CGT 66
8, RUE DE LA GARRIGOLE
04 68 34 84 49

MAISON DES SYNDICATS
66000 PERPIGNAN

usrcgt66@gmail.com



FEMMES ET RETRAITES

Entre le 4 novembre et le 31 décembre les femmes ont travaillé gratuitement.
Toutes activités confondues, les femmes gagnent 22 % de moins en moyenne que les hommes (source INSEE)
Écrire ou penser que les hommes sont mieux lotis que les femmes serait sous-estimer qu'il sont privilégiés.

Plusieurs facteurs expliquent les différences de rémunérations et de pensions.

- Temps partiel imposé
- Les écarts cumulés tout au long des carrières
- La non mixité des emplois qualifiés
- La dévalorisation des métiers à forte dominance féminine (coût de la santé, action sociale etc ...)
- La maternité suivie quelquefois d'un retour au foyer en congé parental

D'après le ministère du travail et de l'insertion, 20 % des femmes doivent attendre 67 ans pour prétendre partir à taux plein contre 10 % pour les hommes.

Nous sommes dans une région fortement et historiquement agricole où les agriculteurs connaissent une situation dégradée. Leur travail auprès de leur compagnon est « invisible » donc non pris en compte.

L'écart entre les agriculteurs et agricultrices est de 26.8 % (source CARSAT)

Petite amélioration à noter, la loi Chassaigne de 2021 a permis une revalorisation de 100 € par mois pour les petites pensions des conjointes collaboratrices mais le compte n'y est pas.

La lutte contre les inégalités et discriminations subies par les femmes doit être de lance et notre préoccupation première.

Le CGT porte l'exigence de l'augmentation des salaires et la reconnaissance de la qualification des métiers à prédominance féminine.

Et la mise en place d'indicateurs permettant tout au long de la carrière de mesurer les discriminations afin d'y mettre fin.

Un gain pour l'ensemble de la Société.

POUR S'Y RETROUVER : PETIT LEXIQUE

Taux de liquidation : pourcentage appliqué sur le salaire ou sur le revenu de référence afin de calculer le montant de la pension de base. "Taux plein" quand un actif a validé suffisamment de trimestres de cotisation (un trimestre étant validé quand on a au cours de la période, travaillé au moins l'équivalent d'un mois au smic.)

L'âge légal de départ (62 ans à l'heure actuelle depuis la réforme de 2010) est celui à partir duquel on est autorisé à partir, éventuellement à ses risques et périls financiers... avec une pension rognée (soumise à décote, en clair : à des pénalités)
Avec la réforme qu'on veut nous imposer : impossible de partir avant 65 ans ; les "carrières longues" et la pénibilité seraient prises en compte mais pas les études (le temps passé à se former pour être rentable au service de l'entreprise et de la nation).

L'âge pivot ou âge d'équilibre est l'âge du taux plein effectif : il franchira forcément le cap des 65 ans.

L'âge moyen de départ est déjà grimpé à 63,1 ans

COR Le Conseil d'orientation des retraites est une formation attachée aux services du Premier ministre associant des parlementaires, des représentants des partenaires sociaux, des experts et des représentants de l'État français.

Sombre perspective pour les cinquantenaires et sexagénaires actuellement en activité : la durée minimale de travail progressivement augmentée de 4 mois par an.

POUR CONSULTER LE SIMULATEUR DE LA BAISSE DES PENSIONS

<https://reforme-retraite.info/simulateur/>



Génération 1961 : en 2023 pas de départ à taux plein avant 62 ans et 4 mois)...etc, etc jusqu'à la génération 1969 : en 2030 pas de départ à taux plein avant 65 ans

Comme en 2010 quand l'âge légal est passé de 60 ans à 62 ans, les travailleurs handicapés vont passer davantage d'années encore sans emploi ni retraite.

ON NE PEUT PAS SE PASSER D'UNE RÉFORME BUDGÉTAIRE DES RETRAITES

FAUX

LA PRIORITÉ, reconfigurer le lien entre générations : rôle des seniors dans la amélioration des conditions de travail, formation tout au long de la vie et en particulier en fin de carrière, valorisation de l'expérience pour une meilleure "employabilité" des salariés âgés, dont la moitié n'est plus en emploi !

Les Scandinaves s'en sont pris aussi à l'âge de départ, mais ils ont au moins, su faire preuve d'un minimum d'intelligence.

Si on tient vraiment à prendre quelques précautions pour l'avenir, **quelques modifications budgétaires** sont possibles et suffisantes :

Une petite dose d'augmentation des cotisations de 0,8 point d'ici à 2027 : 12 milliards

Ralentir le remboursement de la dette sociale : 10 milliards en 2027

Réglementer l'attribution de primes aux salariés exemptées de cotisations

Revenir sur la baisse de la Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises (18 milliards par an dès 2024 (et ne pas oublier que la valeur ajoutée n'existe que pour les travailleurs))

IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE FINANCIÈRE, " LES CHIFFRES SONT IMPLACABLES "

FAUX

On prend la mesure de l'ineptie de toutes ces allégations quand on prend la mesure du vaste potentiel d'assainissement des comptes sociaux que représente la

RÉFORME DES EXONÉRATIONS ; la décence voudrait qu'on se remette en question sur les effets de nombreuses mesures néfastes, et à travailler les CONTÔLES et les aides en direction des entreprises en réelle difficulté.

UNE BAISSE SANS PRÉCÉDENT DES RECETTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

→ **Exonérations de cotisations** depuis une trentaine d'années : 559 milliards

→ **CICE** (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) créé par le Gouvernement Hollande et transformé en exonération pérenne de cotisations par le Gouvernement Macron.

→ **Lois rectificatives budgétaires décidées en 2020** : 300 milliards d'euros d'aides au crédit des entreprises.

→ **Chômage partiel** 45 milliards dont 35 d'exonérations de cotisations.

→ **Aide aux secteurs en difficulté** 45 milliards d'euros exonérés totalement de cotisations.

LES PROPOSITIONS DE LA CGT RELÈVENT DE L'UTOPIE ET DE LA DÉMAGOGIE

FAUX

CE N'EST TOUT AU PLUS QU'UN CHOIX DE SOCIÉTÉ !

Réduire le chômage, réduire le temps de travail, rétablir les cotisations sociales, augmenter la valeur ajoutée par le travail, augmenter les salaires avec SMIC minimum à 2000 € bruts, réaliser l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes, augmenter les pensions avec une pension minimum alignée sur le SMIC à 2000 € bruts

EST-IL URGENT DE RÉFORMER LES RETRAITES

?

OU BIEN DE RÉFORMER

Les inégalités femmes / hommes

La précarité

Le temps partiel non choisi

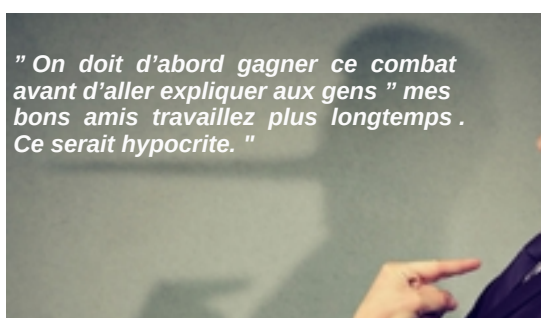
Le mal-être au travail

La part de valeur ajoutée restituée aux travailleurs qui la créent

Les délocalisations

L'optimisation et la fraude fiscales

La dégradation des conditions de vie, et de celles des seniors en particulier, la situation catastrophique des services publics et du système de soins



EN QUELQUES MOTS : LES LEVIERS DE LA RÉFORME ANNONCÉE LE PROJET DE RÉGIME UNIVERSEL PAR POINTS EST ABANDONNÉ

Les mobilisations citoyennes n'y sont pas pour rien ! Le SYSTÈME n'est (presque) plus remis en cause MAIS on va s'attaquer aux PARAMÈTRES (durée de départ, assiette de calcul)

● DÉPLACER LE CURSEUR DE L'ÂGE LÉGAL

Effet : le travailleur ayant accompli une carrière complète ne peut quand même pas partir s'il n'a pas atteint 64,65, 67 ans...au choix des " réformateurs "

● ALLONGER LA DURÉE DE COTISATION SANS PARAÎTRE Y TOUCHER

Une façon détournée de repousser l'âge effectif de départ (" pivot " , " d'équilibre ") consistant à appliquer un système de décote prohibitif... la notation plus aucun sens pour ceux qui doivent continuer à travailler pour essayer d'obtenir une pension un peu plus décente. C'est la rue, ou la débrouille, ou les petits croissants de victimes du travail déstabilisé ayant vécu des carrières chaotiques.

PAS D'ANNONCE SUR L'ASSIETTE DE CALCUL (les fameuses " 25 meilleures années " , au lieu de 10 auparavant) : nous sommes toujours à la merci d'un revirement venir

● ROGNER SUR LE DÉCOMPTE DES TRIMESTRES : LES BOULOTS D'ÉTÉ NON DÉCOMPTÉS

● NE RIEN FAIRE POUR AMÉLIORER LE RENDEMENT DE LA COTISATION SUR MASSE SALARIALE

On nous rebat les oreilles de coût des retraites. **Rien sur les recettes !**

● FIXER UNE PENSION MINIMUM

Il serait de 1100 euros...pour une carrière complète. Rien de changé pour celles et ceux qui ont été obligés de l'interrompre : les femmes, les défavorisées. Une garantie au niveau du seuil de pauvreté. Le minimum actuel est de 980€. Amélioration dérisoire donc, conditionnée par l'adoption d'une loi avec son cortège de mesures restrictives.

● MAIS AUSSI UNE PETITE DOSE DE RÉFORME STRUCTURELLE : NIVELER PAR LE BAS en éradiquant progressivement les régimes spéciaux qui donnent l'honneur du capital : des conditions de départ décentes qui permettent de " profiter de la retraite ".

QUELQUES CHIFFRES

1/3 DES RETRAITÉS perçoivent une pension inférieure ou égale à 1000 € bruts par mois

IL FAUT ATTENDRE 65 ANS POUR PERCEVOIR LE MINIMUM VIEILLESSE condition d'avoir cotisé au moins 120 trimestres

Temps partiel 29,3 %, hommes 10,8 %, femmes 29,5 %

les principales victimes des réformes

NOTRE TERRITOIRE

En 2020 Nombre de retraités à risque de fragilité (55 à 79ans) : 30823

niveau de vie moyen 1528€/mois
Classement 93ème sur 98

Le nombre de seniors de 75 ans ou plus augmentera fortement entre 2015 et 2040, soit 472 000 seniors supplémentaires en 25 ans dans notre région.

Pension moyenne dans les PO EN 2021 : 709 € (801 pour les hommes, 639 pour les femmes)

Les futures pertes de pouvoir d'achat des retraités ne sont pas une bonne nouvelle pour les acteurs économiques locaux !

En 2015, les personnes âgées de 75 ans ou plus représentaient 11 % de la population régionale cette proportion atteindrait 16 % en 2040.

Apparente contradiction avec les prévisions optimistes sur le financement, mais notre démographie locale est atypique.

Hausse de 60 % du nombre de personnes âgées dépendantes de plus de 75 ans ou plus d'ici 2040 : du souci à se faire si la structure médico-sociale ne s'améliore pas

POUR L'ANECDOTE

UNE FARCE EN DEUX ACTES

ACTE I MACRONNADES

Scène 1 - campagne électorale de 2017
Paris, le 8 avril 2017

" Mesdames et Messieurs, chers compatriotes... "

...il n'y aura en particulier pas de hausse de l'âge de la retraite, car celle-ci n'est pas nécessaire pour financer vos pensions ...

La réforme que je propose ne modifiera en rien votre situation si vous êtes déjà à la retraite. Elle ne changera rien non plus pour les personnes qui prendront leur retraite dans les cinq années à venir.

...Enfin, je préserverai les fondamentaux de notre système... en particulier l'âge légal de départ à 62 ans, ainsi que le fonctionnement par répartition "

Scène 2 - conférence de presse à l'issue du " Grand débat national " , avril 2019

" Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal. Quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans . C'est ça la réalité de notre pays.

Alors on va dire " non, non il faut maintenant aller à 64 ans ". Vous savez déjà plus comment faire après 55 ans, les gens vous disent " les emplois c'est plus pour vous " . C'est ça la réalité, c'est le combat qu'on mène. On doit d'abord gagner ce combat avant d'aller expliquer aux gens " mes bons amis travaillez plus longtemps ". Ce serait hypocrite. "

ACTE II DÉROBADE

" Le contexte n'était pas le même ", nous entendons-nous répondre la conjoncture réelle ou supposée, et par définition provisoire, ju plan de restrictions engageant la société pour plusieurs décennies

ÉTONNANT NON ? VOS COTISATIONS ET VOTRE CSG

→ FINANCENT LA SÉCU

→ QUI FINANÇENT SAUVAUTANT DIRE PRESQUE TOUTES LES CLINIQUES PRIVÉES DU DÉPARTEMENT)

→ QUI FINANÇENT DES FOND DE PENSION ÉTRANGERS DÉTENTEURS D'UNE PARTIE DES ACTIONS.

LES RETRAITÉS HOLLANDAIS, ANGLAIS OU AUTRES VOUS REMERCIENT POUR VOTRE FINANCEMENT SOLIDAIRE



union syndicale retraités cgt66



@usrcgt66

Union Syndicale des Retraités CGT 66
8, RUE DE LA GARRIGOLE
04 68 34 84 49

MAISON DES SYNDICATS
66000 PERPIGNAN

usrcgt66@gmail.com

EN RETRAITE MAIS PAS EN RETRAIT !
Sortir de la torpeur mortifère de la désolidarisation et de la désyndicalisation !

LE BÉNÉVOLAT SYNDICAL EST D'UTILITÉ PUBLIQUE
IL DOIT SE DÉVELOPPER

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **Je rejoins les retraités CGT**

Nom ➤ _____ Prénom ➤ _____

Adresse ➤ _____

Code postal ➤ _____ Ville ➤ _____

Branche professionnelle d'origine ➤ _____

**Être syndiqué-e en activité
c'est défendre ses conditions
de travail et par delà ses
conditions de vie**

**Être syndiqué-e en retraite
c'est continuer à défendre ses
conditions de vie !**

Bulletin à retourner à

USR-CGT 66 MAISON DES SYNDICATS 8, RUE DE LA GARRIGOLE 66000 PERPIGNAN

☎ 04 68 34 33 71

www.lacgt66.fr

Le papier reste le seul support d'expression des différences face au champ de l'écologie et des grands titres de presse
majoritairement investis par les superpuissances d'argent. La CGT ne fait pour un monde plus juste et plus respirable et vous remercie donc
vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

Le papier reste le seul support d'expression des différences face au champ de l'écologie et des grands titres de presse

NE PAS

Cfdt

cgt

FO

CFE CGC

cftc

UN

Solidaires

F.S.U.

unef

VL

FAGE

FIDL

MNL

**13 ORGANISATIONS
SYNDICALES PRÊTES À LA
MOBILISATION**

NE PAS SUBIR

Salariés et futurs salariés, vous
n'échapperez à ces mesures injustifiées
que si la réprobation s'exprime avec la
grande force
Retraités actuels vous serez forcément
exposés aux contrecoups de ces reculs
Faites savoir que vous n'êtes prêts à aucune
concession sur le niveau de vie de tous
retraités

VOTATION PORTANT SUR LE PROJET DE REFORME DES RETRAITES 2023

Comme en 2019, l'objectif de cette réforme
est simple: travailler toujours plus pour un
niveau de pension en constante baisse.

La réforme actuelle, qui rentrerait en vigueur
dès l'été 2023 selon E. Macron, imposerait un
report progressif de l'âge de départ à la retraite
jusqu'à 65 ans (génération 1969) et un allonge-
ment de la durée de cotisation.

Aujourd'hui, près de 70 % de la population
s'oppose à ce projet de réforme.

La CGT66 a donc décidé d'organiser
une votation afin que puissent
s'exprimer la population,
les travailleurs et les travailleuses.

VOTATION



PORTANT SUR LE PROJET DE REFORME DES RETRAITES 2023

LE GOUVERNEMENT DOIT ABANDONNER SON PROJET DE REFORME
DES RETRAITES:

☐

POUR

☐

CONTRE

☐

ABSTENTION

La CGT propose:

- ✓ un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein
- ✓ assurer un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète
- ✓ élever le minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète et indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix
- ✓ prendre en compte les années d'études
- ✓ une politique volontariste d'égalité salariale femmes hommes

☐

POUR

☐

CONTRE

☐

ABSTENTION

S'EXPRIMER,
AGIR
un investissement
à zéro euro qui va
rapporter gros :
de quatre mois à
trois ans de
tranquillité-
retraite en
fonction de mon
âge

Union Départementale CGT des Pyrénées-Orientales - www.ud66.reference-syndicale.fr
Maison des syndicats CGT66 - 8, rue de la Garrigole 66000 Perpignan - 04 68 34 84 49 - udcgt66@wanadoo.fr

Le papier reste le seul support d'expression des différences face au champ de l'écologie et des grands titres de presse
majoritairement investis par les superpuissances d'argent. La CGT ne fait pour un monde plus juste et plus respirable et vous remercie donc
ce document avant qu'il soit détruit dans le respect des recommandations environnementales.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SVP

